



Epagny, le 3 mai 2021

Nommées par l'Assemblée Générale JeunesParents afin de contrôler les comptes 2020, nous, soussignées Myriam Julmy, domiciliée à Villarimboud et Cindy Pharisa, domiciliée à Epagny, certifions avoir contrôlé par pointages les écritures du CCP pour l'exercice 2020, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le total du bilan se monte à110'960.81..... CHF. Le compte de pertes et profits présenteune perte de CHF 2842.24.....

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le CIS et la direction pour leur travail.

Epagny, le 3 mai 2021

Myriam JULMY

Cindy PHARISA